

■ **Alwitir S.A., en liquidation**, à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un stand de tir à 25 mètres, etc. (FOSC du 21.11.2003, p. 9). La procédure de faillite suspendue faute d'actif a été clôturée. Toutefois, la société reste inscrite au registre du commerce. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois, la société sera radiée (art 66 al. 2 ORC).

Journal no 3056 du 16.12.2003  
(02042152 / CH-645.1.004.202-3)